



NEV CIBPL

Chartre emprunts de matériels de la CR NEV.

1) Règles générales

1.1 Qui peut emprunter ?

Club ou Commission Départementale avec cadre(s) ayant les prérogatives pour l'activité envisagée.

1.2 Comment effectuer la demande ?

Par écrit au Chargé de Mission matériels (philippe.Peron@univ-ubs.fr) de la CR NEV avec copie au président de la CR NEV : thomas.charron@wanadoo.fr

Devront être mentionnés :

- Le but de l'action envisagée.
- Le responsable de l'action envisagée et si différents le ou les cadre(s).
- La date de l'action, la date souhaitée pour l'emprunt et la restitution.

1.2 Lieu d'emprunt et de restitution

Emprunt possible le week end précédent la manifestation.

Restitution possible le week end suivant la manifestation.

1.3 Perte ou dégradation majeure

Remplacement à neuf par l'organe ayant fait la demande (Club, Commission Départementale).

1.4 Priorisation des actions :

En cas de demandes simultanés la priorisation sera la suivante :

- Action organisée par la CR NEV du CIBPL.
- Action organisée par une Commission Départementale du CIBPL.
- Action organisée par un Club du CIBPL
- Action organisée par une structure fédérale NEV hors CIBPL.

2) Matériels empruntables :

2.1 Matériel spécifique NEV :

Flotteurs : 3 flotteurs mixtes (2 L & 1S) + 1 flotteur « grenouille » (M) + 5 flotteurs initiation (2M, 2L, 1XL).

Gilets : 9 gilets taille M, L, ou XL ; 1 gilet moniteur.

Casques : 9.

Lieu de stockage principal = Locaux du Club de Plongée de Cornouaille : Maison de la Mer, Route de Pouldohan, 29 910 Trégunc.



NEV CIBPL

2.2 Matériel secours :

Oxygénothérapie + trousse de secours & matériel de communication (4 talkie-Walkies)

Lieu de stockage principal = Locaux du Club de Plongée de Cornouaille : Maison de la Mer, Route de Pouldohan, 29 910 Trégunc.

2.3 Matériel promotionnel :

Beach Flag (*2), Banderole Commission NEV CIBPL, Banderole départ, Banderole arrivée, Kakémono

Lieu de stockage principal = Locaux du Club de Plongée de Cornouaille : Maison de la Mer, Route de Pouldohan, 29 910 Trégunc.

2.3 Remorque NEV CIBPL

Etat des lieux à effectuer avant la prise en charge : visuel extérieur & intérieur.

Plaque conforme à la charge de l'organe demandeur. Diamètre de perçage 5,5 mm

PRESSIION PNEUMATIQUES à vérifier avant l'emprunt.

Lieu de stockage principal = Locaux du CIBPL : Maison 39 rue de la Villeneuve 56 100 Lorient.



NEV CIBPL

Formulaire d'emprunt du matériel

Structure FFESSM emprunteuse :

Activité envisagée :

Classe de rivière :

Responsable de l'organisation :

Fonction :

Cadre NEV :

Niveau d'encadrement NEV :

Date(s) de l'activité :

Date souhaité pour l'emprunt :

Date souhaitée pour la restitution.

Matériel(s) emprunté(s) : rayez les mentions inutiles, préciser le nombre si nécessaire :

Floteurs * / Casques * / Gilets * /

Matériel d'Oxygénothérapie : / Talkie Walkie :

Beach Flag * / Banderole(s) : Commission / Départ / Arrivée

Kakemono :

Remorque :

A remplir le jour de l'emprunt :

Matériel(s) emprunté(s) en bon état le :

Ou remarque(s) :

A remplir le jour de la restitution :

Matériel(s) rendu(s) en bon état le :

Ou remarque(s) :